

L'heure fatale attendue
par Calvin dans *l'Advertissement contre l'Astrologie judiciaire*
et par Avicenne dans *Réfutation de l'astrologie*

Dans son introduction à l'édition critique de *l'Advertissement contre l'astrologie judiciaire*, de Jean Calvin, Olivier Millet affirme :

Dans la plupart des publications astrologiques savantes de la première moitié du XVI^e siècle, le retour au texte même des œuvres de Claude Ptolémée (II^e siècle de notre ère), qui avaient été commentés par les Arabes dans le sens du déterminisme rigoureux d'Avicenne et introduites sous cette forme dans l'Occident médiéval, ce retour au texte de l'Almageste et du Tétrabiblos a pour effet de libérer, du moins en apparence ou dans un premier moment, les doctrines astrologiques des thèses arabes, suspectes théologiquement et scientifiquement [...]. L'attitude de Calvin [...], sera marquée par le souci de ne pas paraître obscurantiste.¹

Entre le Réformateur chrétien et le savant musulman, les divergences sont bien sûr évidentes, avant tout, elles sont chronologiques. Calvin a vécu au XVI^e siècle, à un moment de bouleversement religieux et scientifique, où la Renaissance européenne renoue avec l'héritage antique, redécouvre l'œuvre de l'astronome grec du II^e siècle après J. C. Ptolémée et ses deux ouvrages fondamentaux : l'*Almageste* dans lequel il fait un exposé complet du système du monde géocentrique, et le *Tétrabiblos* qui constitue le canon de l'astrologie hellénistique, dans lequel Ptolémée différenciait nettement celle-ci de l'astronomie. Avicenne, lui, est un savant perse, médecin, philosophe et mystique, qui a vécu au XI^e siècle (980-1037) et qui a laissé de nombreux ouvrages de médecine et de philosophie aristotélicienne d'inspiration souvent néo-platonicienne. À cela s'ajoutent, comme l'affirme Olivier Millet, les méfiances théologiques et scientifiques entre les deux hommes. Contrairement à Luther, Calvin s'est très peu intéressé à l'Islam, et il observait les sciences arabes relatives aux astres comme étant sources d'erreurs et de mensonges. Il ne s'y est intéressé que pour ne pas apparaître comme un obscurantiste devant l'engouement de ses contemporains pour l'astrologie, et surtout après la publication par Melin de Saint-Gelais, en 1546,

¹ Jean Calvin, *Advertissement contre l'Astrologie judiciaire*, édition critique par Olivier Millet, Genève, Droz, 1985, p. 11.

d'un opuscule intitulé *Advertissement sur les jugemens d'Astrologie, à une studieuse Damoyse*² qui appelait à une réhabilitation officielle de cet art et auquel Calvin a voulu répondre. Pourtant, il y aurait malgré tout, entre les deux hommes des points de rencontre. Le plus évident de ces points, qui apparaît dès les titres quasiment identiques, est celui de l'intérêt porté à l'astrologie et la volonté de s'y opposer. *Avertissement contre l'astrologie* d'un côté, *Réfutation de l'astrologie*³ de l'autre. Où se situe alors la divergence entre les deux hommes au sujet de l'astrologie ? Leur intérêt pour cet art est-il motivé par des considérations purement scientifiques et humanistes ? Est-ce qu'il n'y aurait pas entre les deux moralistes une même vision de l'homme et de sa place dans l'univers, dont la conséquence définitive serait la réaffirmation avec force, dans des moments de mutation historique, de la suprématie de la parole prophétique sur la divination astrologique ?

Mais d'abord qu'est-ce que l'astrologie ? Ce mot grec se traduit par « science des astres »⁴. Or cette science a pris plusieurs formes : l'« astroscopie », qui est l'observation du ciel à l'œil nu, sa cartographie et sa description avec des instruments assez rudimentaires. Cette observation permettait d'établir le cycle des saisons, les phases de la lune, la configuration des constellations et leurs positions dans le ciel, et enfin le déplacement des étoiles. À un second niveau se trouve l'« astronomie » qui concerne l'étude des lois des astres. Elle permet de mesurer avec précision la position de chaque planète et même de la prévoir par calcul en se fondant sur sa périodicité. Cette science fut inventée par les Babyloniens, perfectionnée par les Égyptiens et rationalisée par les Grecs qui lui ont appliqué des méthodes mathématiques. Enfin se trouve l'« astromancie », qui est « l'art de prévoir l'avenir à partir de présages tirés des astres »⁵. Cependant la frontière entre ces trois niveaux était loin d'être nette : « Ptolémée l'astronome rapporte que si les prêtres d'autrefois étaient réputés pour leurs dons de guérisseurs, ils les devaient à leur connaissance des signes célestes ».⁶ C'est bien sur ce premier terrain-là que se situent les critiques que Calvin et Avicenne adressent à cet art, celui de la confusion des disciplines.

L'astrologie judiciaire, appelée ainsi pour la distinguer de l'astronomie, est avant tout une forme de paganisme. Saint Augustin est le premier à l'avoir assimilée au paganisme. Cette critique

² *Id.*, p. 22.

³ Avicenne, *Réfutation de l'Astrologie*, édition et traduction du texte arabe par Yahya Michot, Beyrouth, Éditions Albouraq, 2006.

⁴ Bernard Teyssède, *Anges, astres et cieux. Figures de la destinée et du salut*, Paris, Albin Michel, 1986, p. 204.

⁵ *Id.*, p. 205.

⁶ *Id.*, p. 205.

sera reprise par Pic de La Mirandole et Savonarole. Mais durant tout le moyen âge, et suivant saint Thomas d'Aquin, les astres étaient considérés comme des démons tenus par Dieu. Comme tels, ils pouvaient être assimilés à des divinités ou à des puissances maléfiques ou bénéfiques. Calvin nous en explique l'origine en affirmant :

Mais les affronteurs qui ont voulu souz ombre de l'art, passer plus outre en ont controuvé une autre espece qu'ilz ont nommée judiciaire, laquelle gist en deux articles principaux : c'est de savoir non seulement la nature et complexion des hommes, mais aussi toutes leurs aventures, qu'on appelle, et tout ce qu'ilz doyvent ou faire ou souffrir en leur vie ; secondement, quelles yssues doyvent avoir les entreprises qu'ilz font, traffiquans les uns avec les autres, et en general de tout l'estat du monde.⁷

D'emblée, l'orateur choisit le ton de la polémique, en traitant les astrologues d'« affronteurs » c'est-à-dire de provocateurs outranciers (qui « passent outre »), de dissimulateurs (« sous ombre de »). La qualification de « judiciaire » provient de l'expression *Scientia judiciorum stellarum*⁸. Mais on peut aussi trouver l'adjectif *divinatrix*. Chez Avicenne, on trouve l'expression *Al ichara ila fasad 'ilm Ahkam annujum*⁹, que Yahya Michot traduit par *Evocation de la nature corrompue de l'Astrologie judiciaire*. Chez lui aussi la réfutation est radicale, il démontre d'abord que Ptolémée a eu raison de s'appuyer sur les croyances de l'Égypte ancienne car : « Il s'avère donc que chaque astre et chaque sphère ont un effet propre en ce monde-je veux dire leurs âmes ».

Avicenne croit donc que les astres ont une âme, mais il conclut que les disciples de Ptolémée se sont fourvoyés en pensant pouvoir déchiffrer les mystères de ces influences :

Il ne sert donc à rien de connaître l'astrologie judiciaire et il n'y a pas d'avantage à s'en préoccuper puisque rien n'en est vrai, qu'elle n'a pas de fondement, et qu'il est impossible d'acquérir un tel savoir.¹⁰

Avicenne établit la distinction entre l'astronomie et l'astrologie et conclut à l'inutilité de celle-ci, en s'appuyant sur deux arguments. Le premier est que ce savoir n'a pas de fondement, c'est-à-dire que nul ne peut prétendre connaître ni expliquer la cause ni les effets de l'influx astral, et le second est que ce savoir est inaccessible car, comme il l'affirme plus loin : « Personne ne peut posséder

⁷ Calvin, *op. cit.*, p. 57.

⁸ Voir note explicative d'Olivier Millet, *op. cit.*, p. 57.

⁹ Le titre arabe de l'ouvrage d'Avicenne est *Al ichara ila Fasad 'ilm Ahkam Annujum du shaykh al-Ra'is Abu 'Ali ibn Sina*.

¹⁰ Avicenne, *op. cit.*, p. 148.

une telle science. Il est en effet impossible qu'un homme l'embrasse »¹¹.

On peut donc observer que contrairement à Calvin dont l'argumentation s'appuie sur la morale et sur la théologie, le savant musulman utilise deux arguments scientifiques sur l'incapacité de la raison humaine à percevoir les secrets de ces êtres dotés de vie et de raison que sont les astres.

Pourtant cette assimilation de l'astrologie au paganisme se heurte à la Bible qui comporte de nombreux passages qui peuvent être interprétés comme étant favorables à l'astrologie. Pour Calvin, il s'agirait là d'une lecture pervertie. Il affirme :

Autant en faut-il dire de l'estoille qui apparut aux philosophes qui vindrent des quartiers d'Orient. Et c'est une grande moquerie d'attribuer à l'ordre de nature ce que l'Escriture recite pour miraculeux.¹²

Il fait ici allusion à un épisode biblique souvent invoqué par les défenseurs de l'astrologie judiciaire, celui des rois mages qui ont vu la naissance de Jésus dans les étoiles. Melin de Saint Gelais écrit à ce sujet :

Les Mages (que nous appelons les trois Roys, qui de si loing vindrent adorer nostre seigneur) y avoient bien cogneu plus que cela, jusques à coter le temps, et mesme le país de sa naissance...¹³

Le mot miraculeux qui est appliqué par Calvin au récit des rois mages est sans doute une réminiscence de saint Augustin qui dans l'un de ses sermons pour les fêtes liturgiques, déclare :

L'étoile n'a pas déterminé les merveilles de la nativité du Christ, mais le christ a déterminé l'apparition de l'étoile parmi ses autres miracles.¹⁴

La même explication par le miracle est utilisée par saint Augustin dans un autre sermon pour confondre les tenants de l'astrologie judiciaire lorsqu'il déclare :

Cette étoile a confondu les ineptes computes et pronostics des astrologues quand elle montra à ces adoreteurs d'étoiles que le créateur du ciel et de la terre était plus digne d'adoration.¹⁵

¹¹ *Id.*, p. 131-132

¹² Calvin, *op. cit.*, p. 86.

¹³ Melin de Saint Gelais, cité par O. Millet, Calvin, *op. cit.*, p. 86.

¹⁴ Saint Augustin, cité par Bernard Teyssède, *op. cit.*, p. 423, note 34.

¹⁵ Saint Augustin, sermon 201, cité *ibid.*.

Calvin utilise donc non seulement le registre rhétorique de la polémique, mais il s'appuie sur la parole des *auctoritates*. Il multiplie les mises en garde contre une lecture de la Bible qui serait influencée par les sciences occultes juives ou par l'astrologie arabe. En revanche, Avicenne n'utilise pas le même registre, même si, dans le Coran, il aurait pu trouver une parole d'autorité pour appuyer sa réfutation¹⁶. Il fait simplement observer que

Dans leurs livres, il n'existe aucune justification du tout de ce qu'ils soutiennent, non plus que dans les livres de leurs deux maîtres.¹⁷

Il s'agit probablement d'une allusion aux deux grands maîtres auxquels se réfèrent tous les astrologues contemporains d'Avicenne : Ptolémée et Albumasar (ou Abu Ma'shar). Avicenne n'évoque les *auctoritates* que pour dénier tout fondement scientifique aux thèses de ses adversaires.

Reléguée au rang de survivance des temps anciens par Avicenne et confondue avec les errements des cultes païens par Calvin, l'astrologie est alors ridiculisée et présentée par les deux hommes comme pur charlatanisme. Donnant l'exemple d'une bataille qui fait trois cent mille morts, Calvin met les astrologues au défi de démêler quels signes astraux qui pourraient expliquer le sort de ces soldats morts le même jour. Il conclut :

Ainsi en telle multitude, Capricorne et le Mouton et le Taureau s'entreheurtent tellement des cornes que tout y est confus ; Aquarius jette son eau en telle abondance que c'est un déluge ; la Vierge est dépuclée ; l'Escrevice va au rebours ; le Lyon donne de la queue par derrière sans qu'on s'en soit apperceu ; les Gemeaux se meslent en sorte que c'est tout un ; l'Archer tire en trahyson ; la Balance est fausse ; les Poissons se cachent souz l'eau, si qu'on n'y void plus goutte.¹⁸

La tonalité ludique et l'amusement que Calvin semble éprouver dans la description de cet imbroglie astral n'est pas sans rappeler la pantagruélique prognostication¹⁹. Le réformateur de Genève varie le ton de son discours, passant du ton grave au ton comique et fait appel à des registres différents afin de mieux convaincre son public. L'énumération crée un effet

¹⁶ Par exemple la condamnation de la reine de Saba prosternée devant l'astre qui naît à l'orient. Sourate 27, 24 : « J'ai trouvé qu'une femme est leur reine, que de toute chose elle a été comblée et qu'elle a un trône magnifique. (24) Je l'ai trouvée, elle et son peuple, se prosternant devant le soleil au lieu d'Allah. Le diable leur a embelli leurs actions, et les a détournés du droit chemin, et ils ne sont pas bien guidés ».

¹⁷ Avicenne, *op. cit.*, p. 61-62.

¹⁸ Calvin, *op. cit.*, p. 65.

¹⁹ Rabelais, *Œuvres complètes*, éd. Demerson, Paris, Seuil, 1973, p. 949.

d'accumulation propre à déclencher le rire. Calvin est persuadé que s'il arrive à faire rire son public de l'astrologie, alors il aura gagné son combat.

Avicenne a lui aussi recours au procédé de l'énumération, mais pour un autre effet. Évoquant les caractères généraux des planètes, il dit :

Parmi, dirons nous, les fondements qu'ils ont inventés, sans preuve, il y a leur affirmation que l'astre de saturne est funeste, froid, sec ; que Jupiter est tempéré et bénéfique ; que Mars est chaud, sec, funeste ; que le soleil est chaud, sec, bénéfique quand il est lointain et funeste quand il est proche ; que Vénus est froide, humide bénéfique, et qu'elle aime le divertissement et le chant ; que Mercure aide (les autres planètes) et penche (vers leurs caractères), bénéfique avec (celles qui sont bénéfiques et funeste avec les funestes, qu'il écrit et qu'il accomplit les travaux de précision ; que la lune est humide et que les travaux légers et d'existence rapide dépendent d'elle.

Le comique est ici créé, en plus de l'accumulation, par le grand décalage entre le caractère inanimé des sujets et les verbes d'action qui sont choisis. Ainsi « Vénus... aime », « Mercure...aide et ... penche, écrit et accomplit les travaux ». Plus qu'une simple personnification nous avons une véritable rupture de construction du sens qui crée un effet d'absurde. Nos deux auteurs manient avec talent tous les ressorts de l'art oratoire dans leur volonté de discréditer l'astrologie judiciaire.

On voit donc que, partant de postulats différents, et s'appuyant sur des conceptions spirituelles divergentes, Calvin et Avicenne aboutissent pourtant aux mêmes conclusions dans leur refus d'accorder à l'astrologie un quelconque crédit. C'est parce que, me semble-t-il, ils partagent la même méfiance à l'égard de l'homme et de ses folies. Le réformateur de Genève reprend le ton de l'indignation lorsqu'il observe :

Il y a eu de long temps une folle curiosité de juger par les astres, de tout ce qui doit advenir aux hommes, et d'enquérir de là et prendre conseil de ce qu'on avoit affaire.²⁰

Plus loin, il ajoute :

Pareillement, quand la famine fut si grande en Syrie et en Israël du temps d'Elie, et que la secheresse y fut si longue, ce seroit grande folie de chercher si les astres y estoient disposez, veu que c'estoit un miracle extraordinaire.

²⁰ Calvin, *op. cit.*, p. 51.

Ce thème de la folie de l'homme sans Dieu est récurrent dans l'œuvre de Calvin. Étant donné que la vraie sagesse ne peut provenir que de Dieu, toute tentative d'y échapper est condamnée à l'avance à sombrer dans la déraison. L'homme fou est celui qui a perdu le sens, qui est devenu insensé mais qui a surtout perdu le sens des signes divins parsemés dans l'histoire humaine telle qu'elle est relatée par la Bible. L'astrologue est celui qui ne voit pas la main de Dieu dans les événements prodigieux qui ont lieu, mais qui cherche la trace de l'influence des astres.

Avicenne, lui aussi invite l'homme à s'en remettre à Dieu, invoquant pour la première et unique fois la parole du prophète :

Ce dont j'ai le plus peur pour ma communauté, ce sont deux choses : croire aux étoiles (najm) et mécroire en la (pré-) détermination.

Moins véhément que le réformateur chrétien, le philosophe musulman se contente d'invoquer l'autorité du prophète. Pour lui la folie de l'homme qui veut échapper à son destin est une menace qui pèse sur la vie de l'ensemble de la communauté.

Si cette folie suscite tant de méfiance chez nos deux auteurs, même si elle est exprimée avec plus de violence chez Calvin, c'est par ce qu'elle est source d'orgueil et d'outrecuidance. Ainsi, évoquant la question de l'horoscope, Calvin s'écrie :

Mais cette astrologie bastarde, ne se contentant point d'avoir disposé de la complexion des mœurs et des hommes, estend sa judicature plus avant, qui est en devinant ce qui leur doit advenir toute leur vie, et quand et comment ilz doivent mourir : en quoy il n'y a que pure témérité, et pas un seul grain de raison, car tout au plus les astres pourront imprimer quelques qualitez aux personnes, et non pas faire que cecy ou cela leur advienne puis apres ailleurs.²¹

L'insulte « bastarde » par laquelle Calvin qualifie l'astrologie rappelle que cette pratique est née d'une confusion entre la science de l'astronomie et l'art de la divination. Calvin semble disposé dans un premier temps à concéder à ses adversaires que les astres peuvent avoir une certaine influence sur les caractères et les tempéraments des êtres humains, mais cette concession, introduite par « tout au plus », est encadrée en quelque sorte par la charge assez virulente de l'indignation de ce qu'il appelle « pure témérité, et pas un seul grain de raison ». L'astrologie relève du blasphème et de l'atteinte à la puissance de Dieu puisque l'homme veut se situer au même niveau de

²¹ *Id.*, p. 62.

connaissance que Dieu.

Là aussi, Avicenne a recours à l'autorité, cette fois-ci du Coran qu'il cite : « Dis : Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'inconnu, sinon Dieu » (al-Naml, 27-65)²². Il trouve dans le verset coranique un argument tout préparé pour réfuter l'horoscope. C'est aussi la seule fois où l'auteur de la *Réfutation* renonce à l'argumentation en faveur de la citation. En faisant cela, il se montre comme Calvin capable de s'appuyer non seulement sur le raisonnement scientifique mais aussi sur l'orthodoxie théologique.

La conséquence de l'orgueil et la folie qui s'emparent de l'homme qui ne se fie pas à Dieu, c'est qu'il devient la proie de l'imagination, mère de tous les mensonges. Calvin déclare à la fin de son traité :

Mais quand tout est dit, ce n'est qu'une eschappatoire, car puis que tous les maux dont les estoilles nous menacent procedent de cours de nature, il ne se peut faire que nous ne concevions une phantasie que noz pechez donc n'en sont point cause. Je laisse à part l'absurdité et contradiction qui est en leur dire, assavoir que l'ordre que Dieu aura mis pour estre perpetuel sera changé par causes survenantes, comme si Dieu se contredit à soymesmes.²³

Calvin met ici l'accent sur une contradiction interne et totalement indépassable dans la pratique de l'horoscope, qui est d'un côté l'existence d'un destin écrit et déterminé par la conjonction des étoiles, ce qui ne peut qu'engendrer un certain fatalisme, et d'un autre côté une volonté de prévoir ce destin, et d'y échapper par le jeu des circonstances. Les mots « phantasie » qui signifiait au XVI^e siècle « imagination » et les mots « absurdité » et « contradiction » sont les marques d'un discours du mépris et d'un véritable réquisitoire qui caractérise l'ensemble du traité du Réformateur de Genève.

Avicenne utilise aussi, à certains endroits de son traité, des termes qui relèvent d'un registre similaire. En parlant de l'astrologie judiciaire, il affirme :

Les savants se sont seulement abstenus de la critiquer et de la réfuter parce qu'ils savaient le caractère flagrant de la vanité de ses parties dérivées. La chose n'est en effet pas suspecte pour qui a la moindre part d'intelligence ; elle ne prête à confusion (iltabasa) que pour quelqu'un qui se tient face au réel mais travestit

²² Avicenne, *op. cit.*, p. 109.

²³ Calvin, *op. cit.*, p. 77.

à l'encontre de lui-même quelque chose qui est (pourtant) manifeste en soi.²⁴

Les qualificatifs appliqués à celui qui croit à l'astrologie relèvent du même registre que nous avons rencontré chez Calvin, celui de la « moindre part d'intelligence », mais aussi celui de l'aveuglement et l'absence de discernement. Ce sont là, selon notre philosophe, les pires maux qui pèsent sur l'esprit humain.

On voit donc que lorsqu'il s'agit de porter un jugement sur l'intelligence de l'homme ou sur sa volonté irrépessible de vouloir d'une manière ou d'une autre maîtriser son destin, nos deux penseurs expriment la même dureté et la même volonté de rabaisser l'homme et ses prétentions insensées. C'est ainsi que se précisent pour nous les contours de ce qui peut être un humanisme chrétien chez Calvin et musulman chez Avicenne. En effet, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il s'agit bien d'un humanisme mais qui place Dieu au-dessus de l'homme. Cela implique avant tout que l'homme doit se soumettre au pouvoir de Dieu.

Le sens premier du mot Islam signifie soumission à Dieu, et Avicenne en tire la conclusion suivante : toutes les décisions qui régissent nos vies sont entre les mains de Dieu. Il affirme :

Toute action à nous, toute volition et toute disposition que nous prenons (*tadbir*), parce qu'elles sont des choses qui adviennent, ont pour cause le mouvement et, pour ce mouvement-là, il y a un (autre) mouvement, jusqu'à ce qu'on aboutisse au mouvement premier. Toutes nos actions, nos volitions et les dispositions que nous prenons sont donc de par une détermination (divine) (*bi qadar*) et nous y sommes forcés.²⁵

Avicenne reprend une conception aristotélicienne d'un Dieu premier moteur, qui insuffle vie et mouvement à toute action sur terre et dans l'univers. Il opte pour la *qadariyya* qui est une école au sein de l'islam sunnite qui s'est opposée au moyen âge aux *mu'utazilites* qui étaient les défenseurs du principe du libre-arbitre. L'auteur utilise les deux termes qui étaient les plus symboliques dans ce débat : *tadbir*, disposition et *taqdir*, prédétermination. Il adapte l'aristotélisme à l'orthodoxie islamique, comme l'indique l'expression « nous y sommes forcés » qui fait écho à « mouvement premier ».

Bien que se situant dans une doctrine réformée chrétienne, Calvin, sur ce point précis est assez proche d'Avicenne. Ainsi il affirme :

²⁴ Avicenne, *op. cit.*, p. 53.

²⁵ *Id.*, p. 66.

Toutes les fois qu'il pleut, cela ne se fait pas par un instinct aveugle de nature, mais parce que Dieu l'a ainsi déterminé.²⁶

La notion de prédétermination est un point central dans la pensée théologique de Calvin. Pour lui, il n'est aucun acte que l'homme commette, qui ne soit décidé par Dieu. C'est là un principe, qui est omniprésent dans l'ensemble de l'œuvre écrite ou orale du Réformateur de Genève. Mais cet exemple de la pluie reprend une parole de la Bible où Abraham était occupé à observer les étoiles afin de savoir si l'année serait pluvieuse, lorsqu'une voix lui dit :

Tous les signes des étoiles et les signes de la lune et du Soleil sont dans la main du Seigneur. Pourquoi suis-je occupé à les chercher ? S'il le désire, il fait pleuvoir, matin et soir ; et s'il le désire, il retient la pluie. Toutes choses sont en sa main.²⁷

Cet exemple montre bien l'influence que la Bible exerce sur la pensée et sur le style de Calvin. Les images qui émaillent son texte sont directement inspirées de la Bible²⁸. Il revit dans son traité le drame du doute métaphysique vécu par Abraham et trouve dans son inspiration divine la réponse à ses propres interrogations.

C'est probablement là qu'émerge l'autre aspect important de cette polémique, dans nos deux traités, c'est l'affirmation de la suprématie sans concession du prophète sur l'astrologue.

Nos deux auteurs sont en effet conscients d'être des prophètes pour leurs contemporains. Or le discours du prophète est le même que celui de l'astrologue. Calvin en est conscient quand il déclare :

Et mesme les Prophetes, voulans exprimer combien l'ire de Dieu sera espouvantable, usent de telles façons de parler, que le soleil sera obscurcy, et la lune ne rendra plus sa clairté. Il est certain que cela n'est pas advenu à l'œil toutes fois et quantes que Dieu a puny son Eglise. Si est-ce qu'en ce dernier jour, lequel nous doit amener la perfection de toutes choses, il y aura signes visibles, tant pour advertir les fideles que pour rendre les incrédules plus inexcusables.²⁹

Il est assez intéressant de noter l'équilibre subtil entre la première et la seconde phrase. Dans la

²⁶ Calvin, texte cité par O. Millet, *op. cit.*, p. 55.

²⁷ *Jubilés*, 12, 16-20.

²⁸ Voir à ce sujet, Max Engamarre, introduction aux *Sermons sur le livre de la Genèse* de Calvin.

²⁹ Calvin, *op. cit.*, p. 85.

première, Calvin commente le style des prophètes qui mettent en garde le peuple contre l'imminence du châtement divin. Les signes avant-coureurs seraient donnés par le soleil et la lune. Le temps utilisé est le présent atemporel qui inscrit l'action dans l'Histoire. En revanche, dans la seconde phrase, c'est Calvin lui-même qui se met à prophétiser sur le caractère inéluctable de l'arrivée de ce dernier jour. Il utilise alors le futur pour désigner ce jour où ces signes seront visibles. Avicenne, lui aussi termine son traité par une louange à Dieu « abondamment et continuellement » pour le remercier de l'avoir aidé à achever ce livre. N'y a-t-il pas là, pour l'un comme pour l'autre, la volonté de jouer le rôle prophétique de celui qui veut avertir ses contemporains des dangers qui les menacent s'ils ne respectent pas ses commandements ? Or, cela n'a rien à voir avec l'astrologie.

Enfin, dernier aspect de ce souffle commun aux deux traités, c'est le mépris du lecteur ignorant qui ne serait pas apte à recevoir cette parole prophétique. Avicenne prend congé de son lecteur en concluant :

Maintenant, nous achèverons ici cet écrit. Il n'y aurait en effet aucun avantage à en dire plus : quelqu'un qui n'aura pas tiré profit (d'un exposé) de cette dimension ne tirerait pas non plus profit de plus !³⁰

Le philosophe s'adresse à un lecteur intelligent, qu'il cherche à distinguer du lecteur stupide incapable de tirer profit de cet ouvrage et par conséquent, livré à son sort. En revanche, Calvin choisit un procédé totalement opposé à celui-là. En effet il conclut son traité ainsi :

Mesme, toutes gens de moyen savoir n'auroyent point fort affaire de mon advertissement pour estre instruitz de s'en garder. Ainsi, ce present traité sera plutost pour les simples et non lettrez, qui pourroyent aisement estre seduitz par faute de savoir distinguer entre la vraye astrologie et ceste superstition de magiciens ou sorciers.³¹

Calvin choisit de manière assez paradoxale de considérer ses lecteurs comme des « gens simples et non lettrez » ; « les gens de moyen savoir » n'ont, dit-il pas besoin de son traité puisqu'ils sont assez avertis. Il s'agit là d'un procédé rhétorique qui consiste à faire honte à un lecteur qui, à la fin de la lecture de ce traité, n'aurait toujours pas été convaincu, et qui continuerait encore à confondre la vraie astrologie, c'est-à-dire l'astronomie, avec la fausse.

³⁰ Avicenne, *op. cit.*, p. 150.

³¹ Calvin, *op. cit.*, p. 53.

Alors finalement, qu'est-ce qui oppose le Réformateur de Genève au philosophe perse sur la question de l'astrologie ? Nous avons vu que tout les opposait dans la forme mais que rien ne les opposait sur le fond. En effet, nos deux hommes considèrent l'astrologie judiciaire comme une survivance des temps anciens assimilée aux cultes païens, et qu'elle est incompatible avec la Foi en la toute-puissance divine. Pour les deux, vouloir lire l'avenir dans les astres est signe d'impiété et d'arrogance, qui nourrit la superstition et l'ignorance.

Pourtant nous avons aussi vu que le style inspiré, biblique et prophétique de Calvin était diamétralement opposé au style calme, démonstratif et raisonné d'Avicenne. Le Réformateur choisit de s'adresser à un public inculte et superstitieux et lui lance des mises en garde ; le philosophe, lui, fait appel à un public intelligent et lui présente des arguments scientifiques. En somme si Calvin disait : l'heure fatale arrivera et elle sera terrible ! Avicenne lui répondrait : Inchallah.

Abderrazak SAYADI

GEMAS, Université de la Manouba